

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **17 avril 2023**, à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 05-04-2023

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général

F. GOOSSE

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Général

1. Procès-verbal de la dernière séance publique.

Secrétariat

2. iMio - Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023.
3. Intercommunale ORES Assets - Extension d'affiliation.

Finances

4. Fabrique d'église Saint Lupicin de Lustin - Prorogation du délai de tutelle.
5. Zone de Secours NAGE - Fixation de la dotation communale provisoire 2023 - Arrêté du Gouvernement provincial de Namur.

Affaires juridiques & Assurances

6. Arrêt du nouveau Règlement Général de Police Administrative applicable à la Zone de police Entre Sambre et Meuse.

Marchés Publics

7. Aménagement d'une partie de la rue des Fonds à Lustin (3P/764 ou projet n°20210073) - Désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur sécurité-santé sur le chantier - Approbation des conditions et du mode de passation.
8. Aménagement de l'ancienne banque en bureaux administratifs (3P/762 ou projet n°20230002) - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé du marché.
9. Information budgétaire - Achat d'un véhicule neuf de type utilitaire pour les électriciens (3P/753 ou projet n°20230023).
10. Information budgétaire - Achat de nouvelles colonnes de douche pour les vestiaires - Complexe sportif.

Travaux

11. Mise en vente de deux débroussailleuses DOLMAR pour pièces - approbation des conditions.

Urbanisme

12. Élargissement de la voirie communale-chemin n°3 à Rivière - Rue Bois Laiterie - Dossier permis d'urbanisation n°1/2022.

Mobilité

13. Règlement complémentaire de circulation - Placement de panneaux F99c et F101c sur une partie de la rue Fond de Vau à Lesve.

Huis-clos

Général

14. Procès-verbal de la dernière séance à huis clos.

Personnel

15. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel.
16. Ecopasseur - Mise à disposition mi-temps avec la commune d'Assesse.

Enseignement

17. Nomination à titre définitif d'un maître de morale - à raison de 4 périodes/semaine à partir du 01/04/2023 aux écoles fondamentales communales de Profondeville.
18. Nomination à titre définitif d'un maître d'éducation physique - à raison de 2 périodes/semaine à partir du 01/04/2023 aux écoles fondamentales communales de Profondeville.
19. Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle - à raison de 13 périodes/semaine à partir du 01/04/2023 aux écoles fondamentales communales de Profondeville.
20. Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle - à raison de 26 périodes/semaine à partir du 01/04/2023 aux écoles fondamentales communales de Profondeville.
21. Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège en application du décret du 6/6/1994.